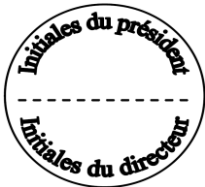


No de résolution ou annotation

## Procès-verbal du Conseil d'établissement de l'école secondaire Fernand-Lefebvre

	<p>Séance ordinaire du mercredi 22 mai 2013</p> <p>Province de Québec Comté Richelieu Commission scolaire de Sorel-Tracy École secondaire Fernand-Lefebvre Conseil d'établissement</p> <p>Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'école secondaire Fernand-Lefebvre tenue le 22 mai 2013, à 18h30, à l'école secondaire Fernand-Lefebvre au 265, rue De Ramezay, Sorel-Tracy, J3P 4A5, à laquelle sont présents et forment quorum les membres suivants :</p> <p><b>Parents :</b> M. Laurent Bornard M. Antoine Busatta Mme Chantal Fontaine, secrétaire Mme Sonia Gagnon Mme Linda Joyal, déléguée au Comité de parents M. David Tessier, vice-président</p> <p><b><u>Membres du personnel</u></b></p> <p><b>Enseignant(e)s :</b> M. Jules Boisvert Mme Jo-Lynn Gauthier Mme Martine Péloquin Mme Geneviève Tremblay</p> <p><b>Professionnel :</b> Mme Audrey Morin</p> <p><b>De soutien :</b> Mme France Nadeau (18h48)</p> <p><b>Représentantes de la communauté :</b> Aucun</p> <p><b>Représentants des étudiants :</b> Mme Kate Wilson, 5<sup>ème</sup> secondaire</p> <p><b>Ainsi que :</b> M. Denis Leroux, directeur</p> <p><b>Absences motivées :</b> M. Clément Delisle, parent Mme Micheline Leboeuf, repr. de la communauté M. Keven Masson, enseignant Mme Nicole Teasdale, repr. de la communauté M. Harold Turbide, enseignant</p> <p><b>Absence non motivée :</b> M. Alexandre Dufour Maheux, repr. 4<sup>ème</sup> sec.</p>
<p>Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum</p>	<p>1.0 Étant donné l'absence motivée de M. Clément Delisle, M. David Tessier, vice-président, accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance. Il est 18h36.</p> <p>M. Denis Leroux souhaite la bienvenue à Mmes Martine Péloquin et Geneviève Tremblay qui ont accepté de combler les deux postes d'enseignants vacants au sein de notre conseil.</p>



No de résolution ou annotation

## Procès-verbal du Conseil d'établissement de l'école secondaire Fernand-Lefebvre

<p>Lecture et adoption de l'ordre du jour</p> <p><b>CE 2013-05-340</b></p>	<p>1.1 Il est proposé par Mme Jo-Lynn Gauthier d'adopter l'ordre du jour suivant :</p> <p><u>1. Sujets statutaires</u></p> <p>1.0 Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum  1.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour  1.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 18 mars 2013  1.3 Suites au procès-verbal de la séance ordinaire du 18 mars 2013  1.4 Période de questions du public  1.5 Informations de l'O.P.P.  1.6 Rapport du Conseil étudiant  1.7 Rapport de la déléguée au Comité de parents  1.8 Correspondance</p> <p><u>2. Sujets de décision</u></p> <p>2.1 Activités d'autofinancement  2.2 Sorties éducatives  2.3 Frais chargés aux parents  2.4 Règles de conduite 2013-2014</p> <p><u>3. Sujets de développement et d'information</u></p> <p>3.1 Bal des finissants  3.2 Forum apprentis entrepreneurs et autres activités  3.3 Activité en formation professionnelle  3.4 Concentration Sciences</p> <p><u>4. Levée de l'assemblée</u></p> <p>4.1 Projet de contenu de la prochaine assemblée  4.2 Date et heure de la prochaine assemblée  4.3 Levée de l'assemblée.</p> <p style="text-align: right;"><b>Adopté à l'unanimité</b></p>
<p>Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 18 mars 2013</p> <p><b>CE 2013-05-341</b></p>	<p>1.2 Le procès-verbal a été envoyé par courriel en même temps que l'avis de convocation.</p> <p>1.3 Il est proposé par Mme Jo-Lynn Gauthier d'adopter le procès-verbal tel que présenté.</p> <p style="text-align: right;"><b>Adopté à l'unanimité</b></p>
<p>Suites au procès-verbal de la séance ordinaire du 18 mars 2013</p>	<p>1.3.1 Page 4, Point #3.2 – Souper carrière</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Malgré que l'invitation ait été faite auprès des élèves de 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> secondaire, et ensuite aux élèves de 3<sup>ème</sup> secondaire, seulement une vingtaine d'inscriptions ont été enregistrées. Le souper carrière a donc été annulé;</li> <li>- Une discussion se tiendra pour savoir ce qui sera fait l'an prochain : sauter une année ou voir si on adopte une autre formule.</li> </ul> <p>1.3.2 Page 4, Point #3.3 – Soirée reconnaissance ESF-L</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La soirée reconnaissance du 13 mai a été reportée au lundi 3 juin;</li> <li>- De plus, pour une dernière année, la soirée persévérance aura lieu le jeudi 20 juin. Des bourses, totalisant un montant de 5,000\$, seront remises à des élèves de chacun des niveaux et des classes adaptées.</li> </ul> <p>1.3.3 Page 5, Point #3.4 – Défibrillateur cardiaque</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une formation sera donnée le vendredi 7 juin lors de la pédagogie, à neuf membres du personnel (4 provenant de l'ESB-G et 5 de l'ESF-L);</li> <li>- Elles pourront ensuite former d'autres membres du personnel ou des élèves de</li> </ul>



No de résolution ou annotation

## Procès-verbal du Conseil d'établissement de l'école secondaire Fernand-Lefebvre

	<p>3<sup>ème</sup> secondaire;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le nom de toutes les personnes formées sera ensuite affiché à différents endroits dans l'école.</li> </ul> <p>1.3.4 Page 5, Point #3.5 – Publication des bons coups de notre école</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mme Marie-France Paul et M. Daniel Hamel ont été avisés de faire connaître nos bons coups afin de les voir afficher sur les panneaux électroniques;</li> <li>- Déjà, on peut en voir certains.</li> </ul> <p>***** À 18h48, Mme France Nadeau se joint à la réunion. *****</p>
Questions du public	1.4 Aucune.
Informations de l'O.P.P.	1.5 Aucune.
Rapport du Conseil étudiant	<p>1.6 Mme Kate Wilson nous fait un résumé des activités réalisées depuis notre dernière rencontre, ainsi que les projets à venir.</p> <p>1.6.1 Bras de fer</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Cela a eu lieu et une très bonne participation a été observée;</li> <li>- Énergie Cardio a commandité une période d'essai gratuite de 3 mois.</li> </ul> <p>1.6.2 Défi Sardines (2<sup>ème</sup> édition)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Cela a eu lieu le vendredi 17 mai, sous le préau;</li> <li>- Entre 250-300 personnes y ont participé;</li> <li>- Le plus grand nombre de personnes à se glisser en même temps dans la voiture a été de 24;</li> <li>- De petits prix ont été remis parmi les participants.</li> </ul> <p>1.6.3 Visite de l'humoriste Mathieu Cyr à notre école</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le Conseil étudiant est en démarche d'inviter un humoriste à notre école, sur l'heure du dîner du mardi 4 juin;</li> <li>- Ce sera la dernière activité de l'année.</li> </ul> <p>1.6.4 Assemblée générale</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mme Jo-Lynn Gauthier mentionne que le Conseil étudiant ne fait jamais d'assemblée générale;</li> <li>- Mme Kate Wilson fera le message pour l'an prochain.</li> </ul>
Rapport de la déléguée au Comité de parents	<p>1.7 Mme Linda Joyal nous fait un résumé des sujets discutés dans les dernières rencontres.</p> <p>1.7.1 Projet d'organisation scolaire 2013-2014</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Présenté par Mme Martine Cloutier;</li> <li>- À ce moment-ci, il y aura 5 maternelles à l'école Au Petit Bois... cela amène un problème d'espace.</li> </ul> <p>1.7.2 Coupures de l'ordre de 1.8 millions de dollars à la commission scolaire</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- M. Denis Leroux nous donne plus de détails sur le sujet...</li> <li>- Malgré le fait que le maximum de dollars a été récupéré dans les surplus (selon les pourcentages autorisés par le MELS), la commission scolaire doit procéder à des coupures de l'ordre de 1.8 millions de dollars;</li> <li>- Il reste à voir si la commission scolaire pourra aller chercher plus de sous par la taxe scolaire. Le MELS est en décision s'il autorisera les commissions scolaires à</li> </ul>



No de résolution ou annotation

## Procès-verbal du Conseil d'établissement de l'école secondaire Fernand-Lefebvre

	<p>procéder ainsi... Tant que cette décision n'est pas confirmée, la commission scolaire n'a pas le choix de procéder à ces coupures;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Des membres du personnel de la commission scolaire seront coupés à différents niveaux : dans toutes les écoles (primaires, secondaires, professionnelles, etc.);</li> <li>- Des ressources seront partagées entre l'ESF-L et l'ESB-G plutôt que d'en avoir une par école, etc.;</li> <li>- Il y a aussi des retraites et des départs qui ne seront pas remplacés;</li> <li>- Une question est alors posée : qu'advient-il du projet i-Pad ? Les phases 2 et 3 de ce projet ne verront pas le jour. On garde les i-Pad existants et ils seront utilisés comme suit             <ul style="list-style-type: none"> <li>a) 2013-2014 : 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> secondaire (ESB-G) + 6<sup>ème</sup> année;</li> <li>b) 2014-2015 : 3<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> secondaire (ESF-L)... pour ensuite rester aux plus vieux pour les années subséquentes;</li> <li>c) 2013-2014 : les enseignants de l'ESF-L en recevront un et seront formés.</li> </ul> </li> </ul> <p>1.7.3 Parents de l'ESB-G</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Tous les élèves de 6<sup>ème</sup> année recevront une invitation à participer à un rallye à l'ESB-G et à un souper hotdogs;</li> <li>- Cela leur permettra de découvrir l'école et de faire un premier contact avec les autres élèves.</li> </ul> <p>***** À 19h07, Mme Kate Wilson quitte la réunion. *****</p>
Correspondance	1.8 Aucune.
Activités d'autofinancement  <b>CE 2013-05-342</b>	<p>2.1 Une seule demande d'activité d'autofinancement nous a été présentée.</p> <p>2.1.1 <u>Lave-autos (AA/12-13/04)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Initiateur : Ginette Boisvert</li> <li>- Clientèle visée : élèves du PPCS de la 4<sup>ème</sup> secondaire</li> <li>- But : Amasser des sous pour le voyage communautaire au Costa Rica</li> <li>- Revenus anticipés : 1000\$</li> <li>- Date : samedi 15 juin 2013, de 9h00 à 16h00</li> <li>- Endroit : G Lebeau (coin boul. Fiset et rue du Collège).</li> </ul> <p>Il est proposé par Mme Martine Péloquin d'approuver l'activité d'autofinancement susmentionnée.</p> <p style="text-align: right;"><b>Approuvé à l'unanimité</b></p>
Sorties éducatives  <b>CE 2013-05-343</b>	<p>2.2 Trois (3) demandes de sortie éducative nous ont été présentées : la première par courriel le 28 mars dernier, et les 2 autres ce soir.</p> <p>2.2.1 <u>Cabane à sucre (SÉ/12-13/06)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Initiateur : Bernard Harpin</li> <li>- Clientèle visée : 18 élèves de la classe FMS</li> <li>- Buts : Amener l'élève à vivre, découvrir et goûter la période du temps des sucres au Québec; Poursuivre et augmenter le sentiment d'appartenance à son groupe; Développer et approfondir des relations positives</li> <li>- Date : 3 avril, départ à 12h00 et retour pour 16h00</li> <li>- Endroit : Érablière Durocher, route 122 à Yamaska</li> <li>- Coût : 250\$ à 300\$. Une contribution de 10\$ par élève sera demandée aux parents.</li> </ul> <p>L'approbation de cette sortie éducative avait été reçue par courriel au secrétariat de</p>



No de résolution ou annotation

## Procès-verbal du Conseil d'établissement de l'école secondaire Fernand-Lefebvre

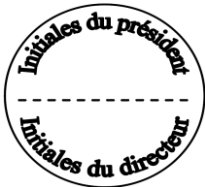
	<p>l'école.</p> <p>2.2.2 <u>Visite de la communauté latino-américaine (SÉ/12-13/07)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Initiateur : Ginette Boisvert</li> <li>- Clientèle visée : élèves du PPCS de la 4<sup>ème</sup> secondaire</li> <li>- But : Ouverture interculturelle</li> <li>- Date : jeudi 9 mai, activités sur place de 13h00 à 18h00; activité maintenue advenant du mauvais temps</li> <li>- Endroit : Communauté latino-américaine, Montréal</li> <li>- Coût : 2470\$ (47.50\$ / élève, souper et taxes incluses) + coût de l'autobus. Activité défrayée avec l'argent déboursé par les parents en début d'année.</li> </ul> <p>2.2.3 <u>Visite de la Petite Italie (SÉ/12-13/08)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Initiateur : Ginette Boisvert</li> <li>- Clientèle visée : élèves du PPCS de la 4<sup>ème</sup> secondaire</li> <li>- But : Ouverture interculturelle</li> <li>- Date : jeudi le 30 mai, activités sur place de 13h00 à 18h45; activité maintenue advenant du mauvais temps</li> <li>- Endroit : Petite Italie, Montréal</li> <li>- Coût : 2080\$ (40.00\$ / élève, souper et taxes incluses) + coût de l'autobus. Activité défrayée avec l'argent déboursé par les parents en début d'année.</li> </ul> <p>Il est proposé par Mme Geneviève Tremblay d'approuver les sorties éducatives susmentionnées.</p> <p style="text-align: right;"><b>Approuvé à l'unanimité</b></p>
<p>Frais chargés aux parents</p> <p><b>CE 2013-05-344</b></p>	<p>2.3 Le détail des frais chargés aux parents a été envoyé par courriel le 16 mai.</p> <p>M. Denis Leroux propose que nous regardions une à une les feuilles de frais de chacun des degrés.</p> <p>A) Le coût de la tarification du midi (dont la facturation provient de la commission scolaire) qui n'avait pas été déterminé, a finalement été établi à 165\$ par élève. Il faut donc changer ce montant sur chacune des feuilles.</p> <p>B) Les droits d'auteurs que nous devons défrayer à la Commission scolaire Vanier, pour les fascicules reproductibles de différentes matières, correspondent à 12.00\$ par module.</p> <p>C) Degré 2<sup>ème</sup> secondaire : le matériel d'anglais, mathématique et français sera déterminé selon l'enseignant. Un coût de 20.00\$ a été arrêté pour un cahier d'activités ou un cahier-maison pour chacune de ces trois matières.</p> <p>D) Concentration Hockey : les frais seront de 450\$ comparativement à 400\$ pour 2012-2013.</p> <p>Il est proposé par Mme Geneviève Tremblay d'adopter les frais chargés aux parents, tels que présentés et discutés.</p> <p style="text-align: right;"><b>Adopté à l'unanimité</b></p>
<p>Règles de conduite 2013-2014</p> <p><b>CE 2013-05-345</b></p>	<p>2.4 Les règles de conduite pour 2013-2014 ont été envoyées par courriel le 16 mai.</p> <p>M. Denis Leroux mentionne que le format a été changé cette année : les points concernant les fonctionnements de l'école ont été retirés. Un comité de travail a produit ce document.</p> <p>Le document a été présenté au Comité consultatif des enseignants, et aussi en</p>



No de résolution ou annotation

## Procès-verbal du Conseil d'établissement de l'école secondaire Fernand-Lefebvre

	<p>assemblée générale. De petits ajustements y ont été suggérés et appliqués dans le document avant sa distribution aux membres du CÉ.</p> <p>Il est mentionné que le document a été envoyé tardivement aux enseignants, ce qui fait que le délai pour en prendre connaissance était très court.</p> <p>Concernant la tenue vestimentaire (point #4), le port de la casquette (et autre couvre-chef) sera dorénavant interdit à l'intérieur de l'école. De plus, une bonne discussion s'est tenue au sujet de la nouvelle formulation : « <i>mes épaules, ma poitrine et mon dos sont couverts</i> » de même que pour « <i>de façon décente et convenable</i> »</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>→ La notion d'une épaule n'est pas la même pour tout le monde : où l'épaule se termine-t-elle réellement ? Il sera peut-être difficile de gérer cela;</li> <li>→ Décence et convenance : de nouveau, cela ne signifie pas la même chose pour tout le monde.</li> </ul> <p>Il faudra s'assurer que tous les membres du personnel (enseignants et autres) soient informés du point #4 – <i>Tenue vestimentaire et coiffure</i> en début d'année et que tous aient la même vision (surtout en ce qui concerne à l'épaule).</p> <p>Deux (2) petites corrections y sont apportées</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>A) La sanction <i>Rembourser les dommages causés</i>: la reformuler en commençant par un nom comme pour toutes les autres sanctions... Donc <i>Remboursement des dommages causés</i>;</li> <li>B) Le libellé pour la signature des parents : corriger le mot RÈGLEMENTS.</li> </ul> <p>Il est proposé par M. Jules Boisvert d'approuver les règles de conduite 2013-2014, avec les corrections susmentionnées.</p> <p style="text-align: right;"><b>Approuvé à l'unanimité</b></p>
Bal des finissants	<p>3.1 Mme Audrey Morin mentionne que le bal des finissants aura lieu le samedi 22 juin prochain, à l'Auberge de la Rive, sous le thème <i>Aurore boréale</i>.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>A) La vente de billets a été faite en avril (446 billets vendus);</li> <li>B) Environ 15 bénévoles de l'ESB-G et de l'ESF-L seront sur place;</li> <li>C) Des gardiens de sécurité externes ont été engagés pour l'occasion;</li> <li>D) L'entrée se fera sur le côté de l'Auberge;</li> <li>E) Une zone sera délimitée (côté piscine) pour les fumeurs et les sorties à l'extérieur;</li> <li>F) Dès qu'un élève sortira hors des limites autorisées, il ne sera plus autorisé à rentrer.</li> </ul> <p>Une arrivée comme ça, c'est une tradition. Qui prend la décision de procéder ainsi ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>→ C'est une décision du comité organisateur du bal (dont font partie des élèves) qui décide de cette portion.</li> </ul> <p>L'an passé, le bal des finissants avait lieu à la Salle Tandem et il y a eu un accrochage sur le boulevard Poliquin. Est-ce que le Chenal du Moine sera fermé à la circulation le temps de l'entrée des élèves ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>→ Nous sommes en attente d'une réponse de la ville pour savoir si la rue sera fermée. À suivre.</li> <li>→ Si la ville refuse, il est suggéré d'installer des affiches quelques jours avant pour aviser les automobilistes et les inciter à prendre des rues parallèles.</li> </ul>
Forum apprentis entrepreneurs et autres	<p>3.2 M. Denis Leroux nous parle des différentes activités à venir et passées.</p> <p>3.2.1 Forum apprentis entrepreneurs (3<sup>ème</sup> édition)</p>



No de résolution ou annotation

## Procès-verbal du Conseil d'établissement de l'école secondaire Fernand-Lefebvre

<p>activités</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aura lieu demain (23 mai) de 10h00 à 18h00, dans le gymnase double de l'ESF-L;</li> <li>- 40 projets y seront présentés, dont plusieurs des classes adaptées;</li> <li>- 6 équipes seront nommées gagnantes (avec récompense).</li> </ul> <p>3.2.2 Gala méritas, soirée reconnaissance, soirée persévérance</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les galas méritas se tiendront les 28 mai (5<sup>ème</sup> sec.), 30 mai (4<sup>ème</sup> sec.) et 3 juin (3<sup>ème</sup> sec.);</li> <li>- La soirée reconnaissance : 3 juin;</li> <li>- La soirée persévérance : 20 juin.</li> </ul> <p>3.2.3 Autres activités (à venir)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'activité de désincarcération (finissants) : 5 juin;</li> <li>- Le spectacle des finissants : 11 juin;</li> <li>- La journée des finissants (hypnotiseur + album + dîner hotdogs) : 12 juin.</li> </ul> <p>3.2.4 Autres activités (passées)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Allez Hop</i> (3 mai), supporté par Québec en forme, où le but était de faire danser 5000 élèves en même temps. Ça s'est bien déroulé à notre école, ce fut une belle surprise. Certains membres du personnel ont travaillé fort pour y arriver;</li> <li>- Conférence de Jasmin Roy, pour les élèves de 3<sup>ème</sup> sec.;</li> <li>- Gala de la Vie Étudiante (15 mai);</li> <li>- Gala sportif (projet entrepreneuriat);</li> <li>- Course l'Envol;</li> <li>- Défilé de mode;</li> <li>- Journée contre l'homophobie;</li> <li>- Pièce de théâtre du PPCS.</li> </ul> <p>Il est alors mentionné que l'examen d'anglais enrichi de 5<sup>ème</sup> sec. aura lieu le 29 mai, c'est-à-dire le lendemain du Gala méritas. Pour l'an prochain, comme nous connaissons d'avance les dates des examens du ministère, il faudrait s'assurer que les Galas ne soient pas organisés la veille d'un examen.</p> <p>Concernant le Gala de la Vie Étudiante, Mme Chantal Fontaine trouve désolant le fait qu'un nombre très limité de membres du personnel soit présent afin de remettre le méritas qu'ils désignent. Elle trouve compréhensible qu'il en manque un certain nombre et elle souhaite que le taux de présence des enseignants soit plus élevé lors des différents galas méritas qui s'en viennent.</p>
<p>Activité en formation professionnelle</p>	<p>3.3 Mme Audrey Morin indique que les gens de la formation professionnelle sont venus présenter, le 6 mai dernier, les différents DEP offerts.</p> <p>De plus, les élèves de 4<sup>ème</sup> secondaire se sont vus offrir une participation d'un après-midi dans différentes formations : 90 élèves y ont participé cette année comparative-ment à 60 élèves l'an dernier.</p> <p>Il est alors suggéré de faire cette activité plus tôt dans l'année pour les élèves de 4<sup>ème</sup> secondaire qui seraient intéressés à se diriger en formation professionnelle plutôt qu'en 5<sup>ème</sup> secondaire.</p>
<p>Concentration Sciences</p>	<p>3.4 M. David Tessier trouve dommage que la Concentration Sciences ne démarre pas l'an prochain pour le 3<sup>ème</sup> secondaire, à cause d'un manque d'inscriptions. Une discussion est alors engagée à ce sujet.</p> <p>A) Sans même tenir compte des différents critères de sélection en concentration, et avant le tri des élèves ayant des échecs, seulement 18 ou 20 inscriptions étaient</p>



